

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 14 mai 2024**

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends  
relatifs aux marchés publics de Nantes**

NOR : ECOM2413269A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2021 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nantes ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 12 mars 2024,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Jean-Luc MARGUET, premier conseiller de chambre régionale des comptes honoraire, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nantes, à compter du 22 juin 2024.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

## **Article 2**

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 14 mai 2024

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Clémence OLSINA